

PROJET DE PLAN D'ACTION NATIONAL CONTRE LES POLLUTIONS DES MILIEUX AQUATIQUES PAR LES MICROPOLLUANTS

MEEDM
DEB-DGPR



OBJECTIFS DU PLAN

- **Stratégie du MEEDM pour :**
- **Atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement**
 - ✓ Moins de 33% des masses d'eau en mauvais état d'ici 2015 (respect NQE)
 - ✓ Réduction de 50% des rejets en eaux de surface pour les substances prioritaires dangereuses d'ici 2015 , 30% pour les substances dangereuses
 - ✓ Interdiction de l'introduction des polluants dangereux dans les eaux souterraines
- **Et ceux de la directive cadre stratégie marine**
 - ✓ Atteinte du bon état écologique des milieux marins en 2020
- **Anticiper sur les actions à mettre en œuvre pour les substances non réglementées à ce jour**

ENJEUX : actualiser le PNAR de 2005

- Avec une approche globale et transversale dans un document unique
- Combiner les moyens d'action
- Agir sur tout le cycle de vie des micropolluants, toutes sources de pollutions
- Prendre en compte tous types de masses d'eau
- Prioriser l'action sur les masses d'eau les plus dégradées et les substances les plus préoccupantes
- Programmer et mutualiser les travaux scientifiques et techniques
- Consulter les parties prenantes et informer le public

4 AXES

- **Renforcer les actions de réduction, à la source**
- **Améliorer et renforcer la surveillance des milieux, dans le cadre du SNDE**
- **Améliorer les connaissances scientifiques et techniques pour identifier les marges de progrès et prioriser l'action des pouvoirs publics**
- **Suivre les progrès accomplis**

AXE 1 : réduire les rejets et émissions à la source

➤ Agir rapidement sur les substances les plus préoccupantes

- ✓ Fixer des objectifs de réduction chiffrés :
 - Substances PNSE2 : 30% de réduction entre 2007 et 2013
 - Substances prioritaires dangereuses : 50% entre 2004 et 2015
- ✓ agir en amont sur la procédure de mise sur le marché
 - Retrait des 53 substances phytopharmaceutiques les plus dangereuses
 - Intervention de la France au niveau communautaire au titre des règlements REACH, biocides, phytopharmaceutiques (CMR, PBT)

AXE 1 : réduire les rejets et émissions à la source

➤ Agir sur les activités les plus contributrices

- ✓ Réduire de 50% le recours aux produits phytopharmaceutiques d'ici 2018
- ✓ **Renforcer la surveillance des rejets ponctuels de certaines activités dans les milieux aquatiques pour réduire les émissions (AQUAREF)**
- ✓ Définir prescriptions techniques (ICPE et IOTA) compatibles avec l'atteinte du bon état
- ✓ Réduire les émissions dans les réseaux de collecte des eaux usées urbaines
- ✓ Récupérer les déchets dangereux diffus des ménages
- ✓ Engager des accords de branche avec les acteurs

AXE 1 : réduire les rejets et émissions à la source

- **Agir en priorité sur les masses d'eau les plus contaminées**
 - ✓ Décliner les actions par bassin versant conformément aux orientations des SDAGE et SAGE
 - ✓ Coordination des acteurs locaux au niveau des bassins versants
 - ✓ Instructions spécifiques à prévoir aux services de l'état et agences de l'eau



AXE 1 : réduire les rejets et émissions à la source

➤ Adapter les incitations financières :

- ✓ Engager des réflexions sur la révision de la redevance pour pollutions non domestiques
- ✓ Agir prioritairement sur les masses d'eau les plus contaminées
- ✓ 10ème programme : conditionner l'attribution de primes pour épuration ou aides aux collectivités à la mise en œuvre d'action pour réduire la présence des substances dans les eaux usées collectées



AXE 2 : AMELIORER ET RENFORCER LA SURVEILLANCE

- dans le cadre du SNDE
- **Améliorer la qualité des données de surveillance : Aquaref au cœur du dispositif de fiabilisation des données**
 - ✓ Améliorer la qualité de toute la chaîne : du prélèvement à l'interprétation des résultats
 - Méthodes d'analyse
 - Agrément des laboratoires
 - Appui aux laboratoires
 - Appui aux donneurs d'ordre

AXE 2 : AMELIORER ET RENFORCER LA SURVEILLANCE

➤ Renforcer la surveillance des milieux pour identifier les zones prioritaires

- ✓ Poursuivre la rationalisation des réseaux de surveillance :
 - travaux du SNDE – diagnostic prévu : bilan de 30 années de suivi
 - surveillance biote, sédiments...
- ✓ Définir des règles claires d'interprétation des résultats
 - NQE, zones de mélange, bruit de fond géochimique
- ✓ Anticiper la surveillance de nouvelles substances :
 - hiérarchisation des substances émergentes (lien avec le plan « médicaments »)
 - mise à jour de la liste des substances pertinentes à surveiller pour fin 2010

AXE 3 : Améliorer les connaissances scientifiques et techniques

➤ Poursuivre l'acquisition de connaissances pour réduire les rejets et émissions dans les eaux

- ✓ Construire une base de données publique sur les substances
- ✓ Etablir un inventaire des rejets et émissions
- ✓ Identifier les voies de réduction pour les substances les plus déclassantes
- ✓ Développer des méthodes d'estimation des flux et de facteurs d'émission par type d'activité (modélisation)

AXE 3 : Améliorer les connaissances scientifiques et techniques

- **Améliorer la connaissance de l'impact des substances sur les milieux aquatiques**
 - ✓ Recherche de valeurs de référence écotoxiques pour les eaux de surfaces et eaux souterraines
 - ✓ Mieux comprendre le lien état chimique et état écologique
 - ✓ **Poursuivre travaux sur les méthodes de biosurveillance et capteurs passifs (AQUAREF)**
 - ✓ Suivre quelques sites pilotes intégrateurs

AXE 4 : suivre les progrès accomplis

- Comité de suivi ouvert à la société civile
- Fin 2010 : premier bilan national de la contamination des eaux par les substances et pistes d'amélioration
- Actions de communication prévues
- Tableaux de bord et indicateurs de suivi



**Je vous remercie
de votre attention**

